



Communiqué de Presse

Paris, le 14 mai 2018

SAMU

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, recevra des propositions de la part des organisations professionnelles et syndicales de médecins d'ici le 1^{er} juillet.

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé veut tirer toutes les leçons des dysfonctionnements révélés par le décès de Mme Musenga. A l'issue de la réunion de ce jour avec les organisations professionnelles et syndicales de médecins urgentistes, trois décisions ont été prises conjointement : compléter et actualiser toutes les procédures de traitement des appels au 15, renforcer et homogénéiser les formations des personnels qui traitent les appels ainsi que des médecins régulateurs, garantir que tous les services SAMU sont engagés dans une démarche qualité. Pour y parvenir, les organisations reçues cet après-midi remettront leurs propositions à la ministre d'ici le 1^{er} juillet, qui consultera sur ces bases ; l'ensemble des autres parties prenantes et professionnelles concernées.

Les échanges très constructifs ont permis d'identifier les points essentiels d'amélioration des services du SAMU notamment pour homogénéiser et harmoniser les procédures, les formations et systématiser les retours d'expérience. Par ailleurs, la mission « flash » de l'Inspection générale des affaires sociales demandée par Agnès Buzyn a débuté ce lundi. Ses conclusions, attendues d'ici le début juin, seront rendues publiques.

La ministre des Solidarités et de la Santé a rappelé l'importance qu'elle accorde à la qualité des interventions des professionnels de santé en situation d'aide médicale d'urgence. En 2016, près de 25 millions d'appels ont été traités par le SAMU, une activité qui a augmenté de 17% en 3 ans. Agnès Buzyn a ainsi renouvelé toute la confiance qu'elle accorde au SAMU et aux professionnels de santé.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60